ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Maitrise de la langue des enseignants pour la classe : formation

Pêle-mêle du 12.11.2026 relative au stage académique « Usage professionnel de la langue d'enseignement » : présentation, recueil des candidatures

Mission académique Maitrise de la langue
Affaire suivie par : Daniel Guillaume, Armelle Sibrac
IA-IPR de Lettres
David Dominé-Cohn
IEN-ET-EG de Lettres-histoire
Tél. : 01 57 02 68 48
Fax : 01 57 02 61 62
Courriel : ce.ipr2@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Références :

- *Arrêté du 01-07-2013 paru au Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013 portant sur le référentiel des compétences professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation*
- *Arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel, paru au Journal officiel n°28 du 3 février 2024*
- *Instructions du 17-12-2025 parue au Bulletin officiel n°48 du 18 décembre 2025 et du 24-08-2026 parue au Bulletin officiel n°2 du 25 août 2026 portant sur les collèges en progrès*
- *Note de service du 11-09-2026 parue au Bulletin officiel n°4 du 17-09-2026 sur les exigences en matière de maitrise de la langue à tous les examens à compter de la session 2027*

Les précisions récemment apportées concernant la maitrise de la langue aux examens, l'accompagnement attendu des collèges en progrès, ainsi que la réforme de la voie professionnelle, confirment l'importance primordiale de construire chez tous nos élèves, dans toutes les disciplines, une maitrise de la langue qui leur permette la réussite scolaire, puis universitaire et professionnelle, ainsi qu'une pleine autonomie de citoyen.

Dans l'académie de Créteil, en particulier, trop d'élèves rencontrent à cet égard des difficultés importantes, en corrélation avec leur milieu social, leur retard scolaire, leur fréquentation de l'éducation prioritaire, et avec de forts contrastes entre filles et garçons, au détriment de ces derniers.

Pallier ces difficultés, dans le cadre de dispositifs spécifiques mais surtout au quotidien, à chaque heure de cours, nécessite chez les professeurs des compétences didactiques et pédagogiques solides, rendues efficientes par une aisance linguistique avérée, qui permette à l'acte d'enseignement de se

déployer dans toute sa richesse, sa souplesse et sa pertinence. Cette aisance doit être la ressource et l'appui de tous les professeurs, des plus expérimentés aux plus jeunes, et aux professeurs contractuels issus de divers horizons académiques et professionnels. Une formation adaptée peut le cas échéant renforcer la compétence linguistique professionnelle des enseignants, et répondre de la sorte à toute incertitude dans ce domaine.

Les chefs d'établissement sont au plus près de leurs équipes. Ils peuvent déceler chez les enseignants des difficultés qu'il n'est parfois pas aisé pour ces derniers de reconnaître. Ils pourront donc, tout comme les inspecteurs, conduire les professeurs à suivre le stage du PAF consacré à « L'usage professionnel de la langue d'enseignement ».

La démarche, volontaire et bien comprise, devra se faire en pleine confiance. Les professeurs seront écoutés, accompagnés dans l'analyse de leurs difficultés, et se verront proposées des voies d'amélioration professionnelle adaptées à leurs besoins. Avec l'accord de l'enseignant, les principaux et proviseurs indiqueront par courriel **avant le 2 décembre 2026** ses nom, discipline, établissement et adresse mail aux inspecteurs responsables de la Mission Maitrise de la langue, qui feront procéder à l'inscription. Un stage de niveau 2 devra être proposé aux mêmes enseignants l'année prochaine.

Le responsable académique du CASNAV

Daniel GUILLAUME

Descriptif de la formation

— Stage de niveau 1

. Calendrier : vendredi 29 janvier et vendredi 26 février 2027

. Durée : 12h

. Lieu : Lycée Évariste Gallois, Noisy-le-Grand

. Contenu

Travail des différentes situations professionnelles de communication, à l'écrit et à l'oral : dans la classe, avec la hiérarchie, face aux parents. Travail des éléments de maîtrise de la langue nécessaires à une expression et élocution correctes en situation professionnelle. Exercices de la voix et du corps pour travailler le positionnement, la prosodie, la respiration. Travail de différents supports pédagogiques et modes d'interactions professionnelles : quel usage de la langue du professeur pour faire progresser les élèves ? Travail des différents documents professionnels. Le français des disciplines. Le Français Langue Seconde et ses implicites.

. Objectifs

Construire les éléments de vigilance pour une langue précise, pertinente et efficace pour enseigner dans toutes les disciplines. Travailler les codes implicites des différents modes de communication et d'interaction dans le cadre professionnel. Travailler les éléments saillants de lexique, syntaxe ou registre de langue ainsi que la posture d'expression (présence corporelle et vocale) pour mieux s'approprier le langage professionnel.

— Stage de niveau 2 (proposé en 2027-28 à la suite du stage de niveau 1)

. Calendrier : à déterminer

. Contenu

Selon les besoins identifiés, travail des éléments de maitrise de la langue nécessaires à une expression correcte en situation professionnelle, à l'oral et à l'écrit. Exercices du corps et de la voix pour travailler le positionnement, la prosodie, la respiration. Travail par ateliers, sur supports pédagogiques et à partir d'écrits individuels.

. Objectif

Approfondir, préciser, différencier les notions travaillées durant le stage niveau 1 en fonction des besoins et des évolutions repérées.